



LE CANARD DÉCHAÎNÉ



libre ensemble

Très cher prestataire....

SOMMAIRE

P1 : Très cher prestataire

P2 : Accord CRC

P2 : Tout est Dit

P3 : Élus UNSA

Directrice de publication
Dominique TABARIÉ

Conception
Branislav PETROVSKI



Ont Participé
à ce numéro

L'équipe UNSA

Téléphone :
01 58 38 81 61

Courriel :
contact@unsa-generalis.com

QUI SUIS-JE ?

Je rembourse quand j'en ai envie.

Je réponds au téléphone au bout de 30 mn.

Je dispose d'un site internet en maintenance depuis plusieurs semaines; mon espace client ne fonctionne pas.

Je donne des informations erronées sur les garanties (acupuncture non remboursée par exemple).

Je ne réponds jamais aux mails.

Je ne valide pas les devis.

Je n'envoie pas les prises en charge.

Je m'amuse à radier des assurés ou des enfants d'assuré sans motif.

Je n'entends pas la détresse des assurés en attente de remboursements, même s'il sont en découvert bancaire...

La télétransmission fonctionne quand elle en a envie.

Vous avez trouvé? Of course : GGS en délégation chez ALMERYS.



Encore une fois ce sont les salariés de Generali qui en payent le prix.

Les élus **UNSA Generali** ont demandé un point de tous ces dysfonctionnements au dernier CSE, en précisant que **l'UNSA Generali** avait contesté ces délégations de gestion, surtout celle-ci qui impacte directement les finances des salariés suite à la dégradation du service rendu par ALMERYS. Ces dysfonctionnements entraînent, pour certains, des conséquences très graves (découvert ou interdit bancaire, intervention médicale reportée, accord sur une prise en charge puis refus....).

Le contrat **MUTUELLE des salariés** était géré jusqu'à présent par des collaborateurs de **GGG**, disponibles et compétents, qui exerçaient leur métier avec le sens du client.

Dans cette période de vœux que nous adressons à l'ensemble des salariés de Generali, l'UNSA Generali souhaite que la Direction entende le mécontentement des salariés et respecte ses engagements pris lors de cette délégation, à savoir : «**limiter les risques opérationnels tout en proposant une très bonne qualité de service des prestations**».



Et les problèmes rencontrés par la délégation du service des FLUX ENTRANTS chez XEROX sont également nombreux et graves... Un point sera fait lors du prochain CSE, à la demande des élus UNSA Generali.

CHARGÉS DE RELATION CLIENTÈLE

RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD DES CHARGÉS DE RELATION CLIENTÈLE

La délégation **UNSA Generali** a obtenu :

- La suppression de la tranche E/F !
- Le maintien de la fin de la plage fixe en A à 16h00 (hors consensus) !
- Le maintien des pourcentages d'affectation par tranches horaires selon les effectifs !
- L'élargissement du plan de formation !
- L'augmentation du pourcentage de la prime intégrée au salaire en cas de mobilité !
- La modification des périodes de validation des congés !
- Le versement de l'intégralité de la prime pendant les CP (et non plus la moyenne des 3 derniers mois pour la partie variable) !
- L'augmentation de l'amplitude horaire à 9h45 par jour (la Direction proposait 8h30 en tranche A) !

Des plages mobiles identiques 08h30 /18h15 pour toutes les tranches horaires !

Nous avons été le seul syndicat à demander l'ouverture de la plage mobile avant 8h15 : la Direction a refusé. Si nous avons été plusieurs à la demander...

Par contre la direction a refusé notre demande d'augmenter les primes mensuelles et annuelles.

L'UNSA Generali a pris la décision de signer cet accord (après discussion avec les CRC). En effet, l'ancien accord se terminant au 31/12/2019, la Direction n'aurait plus versé les primes.



TOUT EST DIT !!!



Selon **Bruno LEMAIRE, ministre de l'Économie**, le gouvernement a fait « *sa part du chemin* ». Il a appelé les entreprises à augmenter les salaires de leurs employés mardi, lors de ses vœux aux acteurs économiques et à la presse. « *Les entreprises doivent garan-*

tir un meilleur partage de la valeur. Elles doivent s'engager dans cette voie-là quand leurs résultats économiques sont au rendez-vous. Elles doivent ouvrir des perspectives à leurs salariés, des perspectives de vie meilleure, de salaires qui progressent » a réclamé **le ministre de l'Économie**.

Développer les accords d'intéressement

Selon lui, le gouvernement a fait sa part en augmentant la prime d'activité, baissé l'impôt sur le revenu de 5 milliards d'euros et défiscalisé les heures supplémentaires. Il a donc demandé aux entreprises de mettre en place des accords d'intéressement, dont la mise en œuvre a été simplifiée, et à mener des négociations salariales dans les branches qui connaissent des difficultés de recrutement et où les rémunérations restent parfois proches du niveau du SMIC..

Vos Représentants UNSA

Octavio PEREIRA
Nathalie BETAILLE
Branislav PETROVSKI
Emmanuelle GUILLON
Radouane ALLAMI
Dalila SAIDI
Thierry FLAQUIÈRE
Natacha VERNEAU
Franck LE CAILLEC
Corinne MARRY
José MALAGON
Sylvie GOULLIANNE
Éric SANCHEZ
Christine ISSA
Olivier DESJOBERT
Dorothee BANVILLE-ACARD
Gérard BERNIGOLE
Catherine PICHOT
Jean-Christophe MONTÉRA
Katie BOURNER
Sylvie BOUQUET
Jean CALVET
Virginie SOUBRIER
Fabrice TROUDART
Laurence THIERRY
Michele STEINDLER

